

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

Koninklijk Belgisch Instituut
voor Natuurwetenschappen

BULLETIN

MEDEDELINGEN

Tome XLI, n° 13

Deel XLI, n° 13

Bruxelles, juin 1965.

Brussel, juni 1965.

NOTES SUR LES MICROLEPIDOPTERES DE BELGIQUE.

IX. — Révision des exemplaires belges
du genre *Choreutis* HÜBNER (Glyphipterygidae),

par Edouard JANMOULLE (Bruxelles).

INTRODUCTION.

Anciennement on n'attribuait de Belgique qu'une seule espèce au petit genre *Choreutis* : *Ch. myllerana* FABRICIUS. En 1939, F. N. PIERCE publiait dans « The Entomologist », p. 257, la réhabilitation de *Choreutis punctosa* HAWORTH, qu'il reconnaissait comme bonne espèce, les genitalia étant nettement différents de ceux de *myllerana* dans les deux sexes. L'auteur ayant eu l'amabilité de m'informer in litteris de son travail, je n'eus aucune difficulté de trouver des *Ch. punctosa* parmi les *Choreutis* capturés en Belgique. Par suite de la guerre, cette découverte ne devait être publiée qu'en 1954.

En 1956, SERGIUSZ TOLL publiait dans « Polski Zwiasek Entomologiczne », XXVIII, 39-40, une clef analytique des *Glyphipterygidae* de Pologne, comportant d'excellents dessins du facies et des genitalia des deux sexes, et notamment de *Ch. myllerana* et de *Ch. punctosa*, qui me dispensent de définir autrement les deux espèces. Chez les ♂♂, les caractères significatifs des genitalia peuvent être observés « à sec », après simple brossage de l'abdomen.

HISTORIQUE.

- a) *Choreutis myllerana* FABRICIUS, Ent. Syst., III, 2, 377, 147.
1858. DE FRÉ, A., Catalogue des Microlépidoptères de Belgique, Ann. Soc. Ent. Belg., II, p. 59 (sub nomine *scintilulalis* TREITSCHKE).

1882. DONCKIER DE DONCEEL, C., Catalogue des Lépidoptères de Belgique, Ann. Soc. Ent. Belg., XXVI, p. 114.
 1900. LAMBILLION, L., Catalogue des Lépidoptères de Belgique, p. 25.
 1906. DE CROMBRUGGHE, G., Catalogue Raisoné des Microlépidoptères de Belgique, Mém. Soc. Ent. Belg., vol. XIV, p. 1.
 1946. LHOMME, L., Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique, p. 497, avec comme « variété », *stellaris* ZELLER.

b) *Choreutis punctosa* HAWORTH, Lep. Brit., p. 472.

1954. JANMOULLE, E., Lambillionea, n° 9-10, p. 37.

La présente étude porte sur 48 exemplaires, appartenant à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et ayant été récoltés par les entomologistes suivants, rangés par ordre chronologique approximatif : A. BREYER, E. FOLOGNE, A. DE FRÉ, ... HUYGHENS, R. WEINMANN, C. DE THYSEBAERT, J. COLBEAU, G. DE CROMBRUGGHE, L. SARLET, L. LEGIEST, A. COLLART, F. G. OVERLAET, P. VANSCHUYTBROECK, A. DUFRANE, R. DELVIGNE. J'ai pu examiner un exemplaire de la collection J. GÉRARD-SALME, appartenant à l'Institut VAN BENEDEN, à Liège, et, enfin, ceux récoltés par moi-même.

Il se confirme que le genre *Choreutis* renferme deux espèces belges.

1. *Choreutis myllerana* FABRICIUS.

Rien ne peut être dit au sujet de la capture faite à Tirlemont, le 17-VII-1849, par J. COLBEAU, cet exemplaire étant introuvable et probablement détruit.

Les captures effectuées et signalées par G. DE CROMBRUGGHE, ne se rapportent aucune à *Ch. myllerana*, mais sont toutes des *Ch. punctosa*. Un doute subsiste au sujet de quatre chenilles, provenant de la Forêt de Soignes, et soufflées par DE CROMBRUGGHE; trois d'entre elles se trouvent dans sa collection, et la quatrième dans la collection A. DUFRANE. Cette dernière a été signalée par A. DUFRANE, erronément, comme provenant d'Ixelles (Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., XXXI, n° 53, p. 11). Etant donné qu'aucun exemplaire de *myllerana* véritable n'a été trouvé par DE CROMBRUGGHE dans la Forêt de Soignes, ces quatre chenilles sont très probablement aussi toutes des *Ch. punctosa*. Il convient de tenir compte, toutefois, que L. LEGIEST a capturé deux exemplaires de *myllerana* dans la Forêt de Soignes.

Exemplaires examinés : 12. Localités : Couvin, 18-IX-1963 (R. DELVIGNE), Forêt de Soignes, 15-VIII-1936 (L. LEGIEST), Lichtaert, 25-VI-1948 (A. COLLART).

Ce qui était considéré comme « variété » de *Ch. myllerana* : *stellaris* ZELLER (1847, Isis, p. 642), figure au Catalogue LHOMME (l.c.) comme ayant été capturé dans la Forêt de Soignes par A. DUFRANE et L. LEGIEST,

et à Dilbeek par L. LEGIEST. Aucun exemplaire portant de telles indications ne se trouve dans les collections A. DUFRANE et L. LEGIEST; il s'agit probablement d'une interprétation erronée, par L. LHOMME, de renseignements fournis par A. DUFRANE (on sait que les données relatives à la Belgique, de ce Catalogue, ont été rassemblées par L. LEGIEST et A. DUFRANE, et communiquées par ce dernier à L. LHOMME).

Incidentement, *Ch. stellaris* ZELLER est une bonne espèce, ce dont témoignent les genitalia, très différents, dans les deux sexes, de ceux des espèces considérées ici (voir le travail de S. TOLL, l.c.). Aucun exemplaire de cette espèce, décrite de la région méditerranéenne, n'a été signalé authentiquement de notre pays.

2. *Choreutis punctosa* HAWORTH.

Cette espèce semble nettement plus répandue en Belgique que la précédente.

Exemplaires examinés : 36. Localités : Cerfontaine, 3-IX-1954 (mihi), Forêt de Soignes, 29-VIII-1899, 19-VIII-1902, 5-VIII-1905, 22-VIII-1916 (G. DE CROMBRUGGHE, sub nomine *Ch. myllerana*). Forêt de Soignes, 5-VIII-1905, 12, 15-VIII-1908 (G. DE CROMBRUGGHE in coll. A. DUFRANE), Groenendael, 6-IX-1899 (G. DE CROMBRUGGHE), Kalmphout, sans date, (F. G. OVERLAET), Kinkempois, 5-VIII-1915 (J. GÉRARD-SALME in coll. Institut VAN BENEDEN, à Liège), Mirwart, 13-VIII-1943 (P. VANSCHUYTBROECK), Sohan, 6-VI-1942 (L. SARLET in coll. A. DUFRANE).

Cette petite mise au point m'a permis de découvrir ce que je crois être un bon caractère distinctif du facies des deux espèces : chez *myllerana*, le fond des ailes antérieures est noir violacé uniforme; chez *punctosa*, le fond est noir brunâtre, avec une bande subterminale « khaki foncé » très nette, surtout vers le bord antérieur. L'abondance plus ou moins grande des traits et points argentés n'a aucune valeur taxonomique, pas plus d'ailleurs que les points blancs du dessous des ailes antérieures, signalés par F. N. PIERCE (l.c.). En général, toutefois, les dessins argentés sont les moins apparents chez les ♂♂ de *punctosa*.

Les deux espèces vivent, selon L. T. FORD (1949, A Guide to the Smaller British Lepidoptera) sur les *Scutellaria*. A noter, cependant, que parmi la petite série d'exemplaires provenant d'Angleterre, léguée par cet auteur à l'Institut comme étant des *myllerana*, se trouvent mélangées les deux espèces. Selon DE CROMBRUGGHE (l.c.), la chenille vit aussi sur les *Lamium* et les *Urtica*; la question de la ou des plantes nourricières est donc à revoir. Les chenilles soufflées dont il a été question, ont été trouvées sur *Scutellaria galericulata* L., plante peu fréquente, mais largement répandue dans notre pays.

Les deux espèces présentent deux générations, l'une en mai-juin, l'autre en août-septembre.

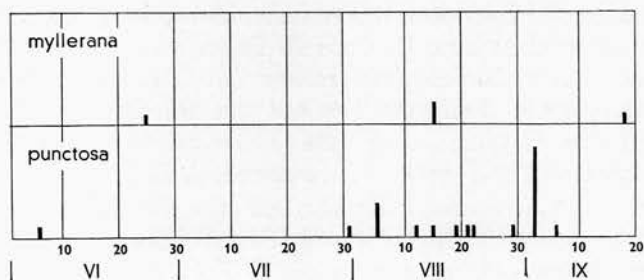


Diagramme des dates de capture des *Choretis* belges.

RÉSUMÉ.

L'auteur examine les *Choretis* capturés en Belgique, et y précise l'existence de deux espèces: *Ch. myllerana* et *Ch. punctosa*, ayant été confondues.

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.